

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2025

À la chapelle de Derry, situé au 941 chemin de la Mine.

18 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Suivi(s) de la dernière séance du Conseil

- 3.1 La coupe de bois par l'entreprise MC Forêt
- 3.2 Terrain, dossier Lady of light
- 3.3 Changement de nom du lac Squaw
- 3.4 L'abandon de la poursuite de l'association des propriétaires du Lac-en-Cœur

4. Parole au maire et correspondance

- 4.1 Parole au maire
- 4.2 Correspondance

5. Période de questions des citoyens

6. Greffe et affaires juridiques

- 6.1 Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2025
- 6.2 Entente intermunicipale Notre-Dame-de-la-Salette (NDS), matière résiduelle et recyclage
- 6.3 Entente intermunicipale Canton Lochaber, matière résiduelle et recyclage
- 6.4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

7. Ressources humaines

- 7.1 Addenda du comité C.C.U.
- 7.2 Fermeture du bureau municipal

8. Finances – trésorerie

- 8.1 Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs.
- 8.2 États des comptes
- 8.3 Rapport financier détaillé du 1^{er} au 30 novembre 2025.
- 8.4 Reddition PPA-CE aide à la voirie
- 8.5 Liste des propriétés pour vente pour taxes

9. Sécurité civile et sécurité incendie

- 9.1 Le rapport mensuel du directeur du service d'incendie est déposé au conseil.

10. Travaux publics - voirie

- 10.1 Le rapport mensuel du directeur des travaux publics/voirie est déposé au conseil.

11. Urbanisme, aménagement et environnement

- 11.1 Le rapport mensuel de l'inspectrice du service de l'urbanisme et de l'environnement est déposé au conseil.

12. Communication, loisirs et culture

- 12.1 Le rapport mensuel du greffier adjoint, chargé de projets et directeur des communications est déposé au conseil.

13. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

14. Affaires diverses

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

15. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

- 15.1 Refonte du plan d'urbanisme et des règlements municipaux
- 15.2 La date de la mise en fonction du nouveau site internet
- 15.3 Construction en zone inondable
- 15.4 Programme chèque emploi, CISSS de l'Outaouais

16. Période de questions des citoyens

Il a été question de :

- L'implication des citoyens dans le processus de la refonte du plan d'urbanisme.
- Construction en zone inondable
- La disponibilité du sommaire des contrats sur le site internet.

17. Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le 11 décembre à **18 h 30** à la chapelle de Derry situé au 941 chemin de la Mine et à laquelle sont présentes les conseillères Marie-France Gareau, Lorraine Rochon, ainsi que les conseillers Sam Burke, Jean-Marie Duchamp, Emile Givogue et Orville Miller.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur André Harvey.

Monsieur Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 6 personnes qui assistent à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur André Harvey, Maire, déclare la séance ordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. 2025-12-163 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Marie Duchamp

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

3. Suivi(s) de la dernière séance du Conseil

3.1 La coupe de bois par l'entreprise MC Forêt

3.2 Terrain, dossier Lady of light

3.3 Changement de nom du lac Squaw

3.4 L'abandon de la poursuite de l'association des propriétaires du Lac-en-Cœur

4. Parole au maire et correspondance

4.1 Parole au maire

- Mot de bienvenue et souhait de bienvenue aux citoyens

4.2 Correspondance

- Lettre de la mine Othmer

5. Période de questions aux citoyens

Il y a eu question concernant :

- Le changement de nom du Lac Squaw

- L'horaire du temps de transport MC Forêt

6. Greffe et affaires juridiques

6.1 2025-12-164 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2025 ;

Conformément à l'article 201 du Code municipal du Québec, le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2025.

Il est proposé par Jean Marie Duchamp

RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2025.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 2025-12-165 - Entente intermunicipale avec Notre-Dame-de-la-Salette (NDS), matières résiduelles et recyclage

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale des matières résiduelles et recyclage entre Mulgrave-et-Derry et Notre-Dame-de-la-Salette vient à échéance ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté le directeur général et greffier-trésorier à négocier une nouvelle entente incluant certains chemins privés carrossables ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général agréé et greffier-trésorier à informer les membres du conseil de la décision de la municipalité de NDS, relatifs aux chemins privés carrossables ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de NDS a refusé de desservir les chemins privés carrossables proposés ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entente sera pour une durée d'un an pour un montant de 46 300 \$ plus taxes ;

Il est proposé par Jean Marie Duchamp

RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier trésorier à signer au nom de la municipalité tout document à cette nouvelle entente.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Pour : Sam Burke, Jean-Marie Duchamp, Emile Givogue et Orville Miller
Contre : Lorraine Rochon, Marie-France Gareau

Adoptée à la majorité

6.3 2025-12-166 - Entente intermunicipale avec Canton de Lochaber, matières résiduelles et recyclage

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale des matières résiduelles et de recyclage entre Mulgrave-et-Derry et Notre-Dame-de-la-Salette (NDS) vient à échéance ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général agréé et greffier-trésorier a trouvé plusieurs

options afin de desservir certains chemins privés carrossables ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général agréé et greffier-trésorier a reçu, de la part du Canton de Lochaber, de l'intérêt a desservir la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Lochaber est prêt à desservir le secteur de Derry immédiatement ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entente sera pour une durée d'un an pour un montant inférieur au seuil de la gestion contractuel ;

Il est proposé par Jean Marie Duchamp

RÉSOLU

DE MANDATER le directeur général agréé et greffier trésorier à informer les membres du conseil du coût total du service ;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier trésorier à signer au nom de la municipalité tout document à cette nouvelle entente, si le montant total ne dépasse pas plus de 10% du coût total de l'offre de service de NDS.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

En conformité avec les articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tout membre du conseil municipal doit, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection, déposer une déclaration divulguant ses intérêts pécuniaires, ainsi que chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection pour une déclaration de mise à jour.

Le directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs, dépose et atteste que les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil ont bien été remises :

Monsieur André Harvey, maire
Monsieur Sam Burke, conseiller poste 1
Madame Marie-France Gareau, conseillère poste 2
Monsieur Jean-Marie Duchamp, conseiller poste 3
Madame Lorraine Rochon, conseillère poste 4
Monsieur Emile Givogue, conseiller poste 5
Monsieur Orville Miller, conseiller poste 6

7. Ressources humaines

7.1 2025-12-167 – Addenda – Comité consultatif en Urbanisme et en Environnement (CCU)

CONSIDÉRANT QU'UN manque de communication s'est glissé dans la résolution 2025-11-159 ;

CONSIDÉRANT QUE le maire n'est pas obligé de siéger sur le comité ;

CONSIDÉRANT QUE le libellé aurait dû se lire comme suit ;

1. Comité consultatif en Urbanisme et en Environnement (CCU)

- Conseillère numéro 2, madame Marie-France Gareau
- Conseillère numéro 4, madame Lorraine Rochon

Il est proposé par Jean-Marie Duchamp

RÉSOLU

DE retirer le nom du maire du comité et attirer les membres du conseil suivant :

- Conseillère numéro 2, madame Marie-France Gareau
- Conseillère numéro 4, madame Lorraine Rochon

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à unanimité

7.2 2025-12-168 – Fermeture du bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ferme l'hôtel de ville pendant la période des fêtes ;

Il est proposé par Orville Miller

RÉSOLU

D'AUTORISER la fermeture de l'hôtel de ville entre le 22 décembre 2025 et le 2 janvier 2026 inclusivement.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à unanimité

8. Finances – trésorerie

8.1 2025-12-169 - Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'autoriser les paiements pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2025 ;

00409-DD	Michel Kadri - Loyer novembre	2107,87\$
0410-20000	Mario B. Briggs - Honoraires professionnels	4346,60\$
00411-DD	Placements McKenzie - Ajustement É.B.	180,92\$
00412-DD	BMR Émile Charrette - 40 bacs déchets, recyc	5182,40\$
00413-DD	Servitech - Requête TAQ	889,65\$
0414-20001	Bell Canada - Téléphone bibliothèque	39,71\$
00415-DD	Exc. Lajeunesse - Réparation des chemins	1103,76\$
00416-DD	Fourniture de bureau Denis - Fournitures	403,02\$
00417-DD	Imprimerie Papineauville - Copies	295,08\$
0418-20002	Dépanneur Mauzeroll - Timbres	242,70\$
00419-DD	Waste Management - Service du 16 au 30 sept.	1066,55\$
0420-20003	Hydro Québec - Garage 21 août au 21 octobre	643,34\$
00421-DD	Adtex Enr. - Mise à jour du site octobre	51,74\$
00422-8240	Direction Gestion MERN - Avis de mutation	30,00\$
00423-DD	Transport M. Deschamps - Nivelage chemins	5766,00\$
00424-DD	Microrama Informatique - Services divers	4518,83\$

00425-DD	Paul St-Louis - KM Élection	233,57\$
00426-DD	Location Lou-Pro - Location excavatrice	6940,01\$
0427-20004	Vidéotron - Service 1 au 31 décembre	385,05\$
00428-DD	Canton Lochaber - Déchets, recyc. Écocentre	5085,51\$
00429-DD	Mun. Notre Dame Salette - Déchets, recyc.	3750,00\$
00430-DD	Sanivac - Vidange de fosses septiques	3127,32\$
00431-DD	Sylvie Giroux - KM Élection	22,70\$
00432-8241	Plomberie B. Faubert - Travaux nouveau local	514,69\$
00433-8242	L. Brisson Électrique - Travaux nouveau local	307,56\$
00434-DD	ADMQ - Cotisation É. Bordeleau	943,36\$
00435-DD	Cloudli Comm. Ltd. - Facture mensuelle	105,01\$
00436-20005	Mario B. Briggs - Honoraires professionnels	4346,60\$
00437-8244	John Roos - Remboursement d'un trop perçu	424,01\$
00438-DD	Infotech - Changement de serveur - Sygem	212,71\$
00439-DD	MRC de Papineau - Remb. Vente pour taxe	1932,22\$
0440-20006	Bell Canada - Internet bibliothèque	109,17\$
00441-DD	Anne Pilon - Dépenses diverses	236,76\$
00442-DD	Waste Management - Service 1 au 15 novembre	745,28\$
00443-DD	Microrama Inf. - Appel de service 24 novembre	221,90\$
00444-DD	Securitas Technology - Garage 13 nov - 12 fév.	292,85\$
00445-8245	Cobali - Formation municipale C.A. Trottier	50,00\$
00446-8246	Agritibi R.H. Inc. - Pièces pour tracteur	80,39\$
00447-DD	Placements MacKenzie - Cotisation novembre	1531,66\$
00448-20007	Mastercard Solutions - Achats divers	5689,07\$
00449-20011	Enbridge Gaz QC - Service: 17 oct - 17 nov	222,53\$
00450-DD	Éric Bordeleau - KM et allocation cellulaire	62,69\$
00451-DD	Carol-Anne Trottier - KM et allocation cellulaire	68,93\$
00452-20012	Rec. Général Canada - Remises de l'employeur	4346,47\$
00453-20013	Min. du Rev. Québec - Remises de l'employeur	11406,89\$
Total		80 363,08\$

Il est proposé par Sam Burke

RÉSOLU

D'ADOPTER les prélèvements automatiques, les dépôts directs et les chèques émis entre le 1^{er} au 30 novembre 2025 totalisant une somme de 80 363,08 \$;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier à effectuer les paiements.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.



Mario Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à unanimité

8.2 État des comptes

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élus pour analyse.

8.3 Dépôt du rapport financier détaillé du 1^{er} au 30 novembre 2025

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal du Québec, le directeur

général agréé et greffier-trésorier remet aux élus un état de la situation financière sommaire au 30 novembre 2025.

8.4 2025-12-170 - Reddition PPA-CE aide à la voirie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés où les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvé, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Jean Marie Duchamp

RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry approuve les dépenses d'un montant de 23 737\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à unanimité

8.5 2025-12-171 - Liste des propriétés pour vente pour taxes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a tenté de rejoindre les propriétaires concernées par poste enregistré et par huissier ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a attendu 12 mois afin de recevoir une communication de la part des propriétaires concernés ;

CONSIDÉRANT QUE, selon les articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec, la municipalité dresse, dans un premier temps, la liste des propriétés qui seront mises en

vente ;

CONSIDÉRANT QUE la liste des propriétés est la suivante :

Numéro de lot	Taxes	Intérêts	Depuis
3298662	3 375,14 \$	4 918,33 \$	2005
3298663	2 699,43 \$	3 751,93 \$	2005
3298623	1 642,27 \$	1 184,24 \$	2015
3298685	3 383,48 \$	5 158,09 \$	2006
3298618	1 860,51 \$	2 271,79 \$	2005
3298616	3 418,93 \$	5 187,67 \$	2005
3298743	2 206,42 \$	2 256,53 \$	2010
3298744	521,31 \$	271,90 \$	2010
3298941	2 083,91 \$	2 497,93 \$	2009

CONSIDÉRANT QUE les arrérages sont d'un montant total de 48 689,81 \$, incluant les intérêts ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Papineau agit à titre de mandataire dans le processus de mise en vente ;

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

D'AUTORISER directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs, a envoyé la liste pour vente pour taxes à la MRC de Papineau ;

D'AUTORISER directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs, a signé tous documents à cet effet au nom de la municipalité.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à unanimité

9. Sécurité civile et sécurité incendie

9.1 Le rapport mensuel du directeur du service des incendies est soumis aux membres du conseil.

10. Travaux publics-Voirie

10.1 Rapport mensuel du directeur des travaux publics/voirie est soumis aux membres du conseil.

11. Urbanisme, aménagement et environnement

11.1 Rapport mensuel de l'inspectrice du service de l'urbanisme et de l'environnement est soumis aux membres du conseil.

12. Greffe, communication et chargé de projet

12.1 Rapport mensuel du greffier adjoint, chargé de projet et directeur de communication est soumis aux membres du conseil.

13. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section.

14. Affaires diverses

- Il n'y a pas de sujet à cette section.

15. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

15.1 Refonte du plan d'urbanisme et des règlements municipaux

15.2 La date de la mise en fonction du nouveau site internet

15.3 Construction en zone inondable

15.4 Programme chèque emploi, CISSS de l'Outaouais

16. Période de questions des citoyens

Il y a eu des questions concernant :

- L'implication des citoyens dans le processus de la refonte du plan d'urbanisme.

- Construction en zone inondable

- La disponibilité du sommaire des contrats sur le site internet.

17. 2025-12-172 - Levée de la séance

Il est proposé par Marie-France Gareau

QUE la séance soit levée à 20h18

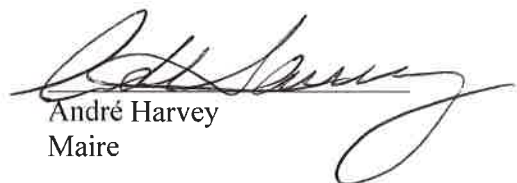
Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, André Harvey, Maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 17 février 2026


André Harvey
Maire


Mario Briggs
Directeur général agréé
et greffier-trésorier